



CPLN – EAM - FC
École des arts et métiers
Formation continue

En collaboration avec



Descriptif des modules

Modules EBS, MI et DES

Table des matières

1. Introduction	3
2. Public cible critères d'accès.....	3
3. Conditions d'admission	3
4. Attestation - certification	3
5. Module EBS – Enseignement basé sur un scénario selon les principes de fide.....	3
5.1 Compétence opérationnelle	3
5.2 Compétences liées	4
5.3 Contenu	4
5.4 Attestation modulaire.....	4
5.5 Modalités d'organisation	4
6. Module MI – Migration et interculturalité.....	5
6.1 Compétence opérationnelle	5
6.2 Compétences liées	5
6.3 Contenu	5
6.4 Attestation modulaire.....	6
6.1 Modalités d'organisation	6
7. Module DES – Didactique des langues étrangères et secondes	6
7.1 Compétence opérationnelle	6
7.2 Compétences liées	6
7.3 Contenu	7
7.4 Attestation modulaire.....	7
7.5 Modalités d'organisation	7

Afin de faciliter la lecture de ce dossier, les mots désignant ou qualifiant des personnes sont au masculin, mais ils désignent autant des femmes que des hommes.

1. Introduction

La formation se décline en trois modules :

- DES Didactique des langues étrangères et secondes
- MI Migration et interculturalité
- EBS Enseignement sur la base de scénarios selon les principes fide

Le CEFNA est accrédité pour organiser les trois modules.

Le *Certificat de formatrices et formateurs de langue dans le domaine de l'intégration* s'obtient à la condition d'avoir obtenu les trois attestations modulaires de la formation fide et d'être titulaire du certificat FSEA (FFA – BF-M1).

2. Public cible critères d'accès

Formateurs actifs en français langue d'intégration (FLI) et ou français langue étrangère (FLE).

3. Conditions d'admission

Le candidat est de langue maternelle française ou possède un niveau équivalent au moins à C1 dans cette langue.

Une expérience préalable dans la formation d'adultes favorise l'acquisition des compétences et la réussite du module ; il est expressément recommandé d'animer des sessions de formation pour adultes en FLI/FLE, au plus tard dès le début de la formation.

4. Attestation - certification

Chaque participant reçoit une attestation de participation du module s'il a été présent au moins pendant 80% du module. Il reçoit l'attestation modulaire lorsqu'il a réussi les évaluations propres au module.

Les attestations de module ont une validité de 6 ans.

Les participants ayant validé l'ensemble des modules fide et en possession d'un Certificat FSEA (Module 1 du BFFA), ont la possibilité de faire une demande pour l'obtention du *Certificat de formatrice ou formateur de langue dans le domaine de l'intégration*. Ce dernier a une validité illimitée.

5. Module EBS – Enseignement basé sur un scénario selon les principes de fide

5.1 Compétence opérationnelle

Comprendre et mettre en pratique l'approche didactique de fide et l'attitude pédagogique qui en est la base, se repérer dans l'offre de matériel disponible sur le site Internet, choisir et utiliser la méthodologie, le matériel et les outils adéquats pour ses cours.

5.2 Compétences liées

- Déterminer les besoins individuels des apprenant-e-s et les besoins collectifs des groupes au moyen de procédés appropriés.
- Exploiter efficacement les documents pour la planification et l'évaluation du processus d'apprentissage, disponibles sur le site Internet de fide.
- Planifier des unités d'apprentissage correspondant aux besoins et orientées vers la pratique, sur la base de scénarios.
- Créer des occasions pour un enseignement différencié dans un cours basé sur un scénario.
- Englober différentes formes d'évaluation diagnostique, formative et sommative dans le processus d'apprentissage.
- Aider les apprenants à constituer une documentation d'apprentissage.
- Concevoir le processus d'apprentissage de sorte que la coconstruction du cours par les participants soit facilitée et encouragée.

5.3 Contenu

Les contenus mentionnés ci-dessous sont considérés comme lignes directrices. L'accent sera mis sur certains éléments et complétés ponctuellement au regard de la pratique et du retour d'expérience.

- Principes didactiques de fide, en particulier le lien avec la vie quotidienne, l'orientation vers les besoins, la coconstruction du processus d'apprentissage.
- Ressources et outils du système fide, offre disponible sur le site Internet.
- Didactique basée sur un scénario.
- Outils pour le relevé des besoins en formation.
- Formes d'enseignement différencié.
- Approche portfolio.
- Différentes situations et formes d'évaluation (auto-évaluation, évaluation entre pairs, évaluation tierce, évaluation basée sur des critères et des indicateurs, etc.).

5.4 Attestation modulaire

Pour l'obtention de l'attestation modulaire « Enseignement basé sur un scénario selon les principes de fide », les conditions suivantes doivent être remplies :

- participation active et présence aux journées de formation (min. 80%).
- élaboration de toutes les tâches.
- travail autonome démontrant la planification d'une séquence d'enseignement basée sur un scénario se référant à un groupe bien défini.

L'évaluation est effectuée par la responsable du module et débouche sur la mention « acquis » ou « non acquis ». Elle porte l'appréciation « acquis » si tous les critères sont remplis au moins dans les parties essentielles.

5.5 Modalités d'organisation

Durée

3 journées de formation, soit 18 heures + un travail autonome d'environ 40 heures

Horaires

Matin : 08h30 – 12h00 (y compris la pause)

Après-midi : 13h30 – 16h45 (y compris la pause)

Calendrier

04.03.2021 – 18.03.2021 – 01.04.2021

Lieu

Locaux du CIP à Tramelan ou en distanciel via l'application Zoom

Nombre de participants

Afin de préserver la dynamique de groupe nécessaire à la gestion des conflits, ces ateliers sont limités à 14 participants.

6. Module MI – Migration et interculturalité

6.1 Compétence opérationnelle

Accompagner l'acquisition de la langue par des migrant-e-s en tenant compte de leur background et dans le respect de leur identité sociale.

6.2 Compétences liées

- Aller à la rencontre d'apprenant-e-s migrant-e-s avec une attitude empreinte de respect et agir ouvertement face à des parcours, des stratégies d'apprentissage ou des résultats inattendus.
- Offrir un espace aux apprenant-e-s pour l'élaboration de conflits de culture ou d'identification.
- Tirer des conséquences pour ses cours des connaissances acquises par l'autoréflexion sur sa conception personnelle de l'enseignement et de l'apprentissage ainsi que sur ses propres valeurs, positions, normes et sur son comportement par rapport à l'usage de la langue, de la culture et de l'identité sociale.
- Percevoir des conflits de culture et d'identité et y réagir de manière appropriée à la situation et en accord avec l'objectif. Identifier si une consultation externe et une intervention spécifique sont nécessaires.

6.3 Contenu

Les contenus mentionnés ci-dessous sont considérés comme lignes directrices. L'accent sera mis sur certains éléments et complétés ponctuellement au regard de la pratique et du retour d'expérience.

Migration :

- raisons de la migration, biographies migratoires exemplaires ;
- éclairage sur le contexte local en Suisse :
 - situation juridique et sociale des migrantes et des migrants ;
 - tâches et rôle des institutions et des organisations.

Interculturalité :

- ethnicisation et culturalisation ;
- systèmes de valeurs et modèles d'intégration ;
- stéréotypes et racisme ;
- apprentissage et communication interculturels ;
- conflits de culture et d'identité.

6.4 Attestation modulaire

Pour l'obtention de l'attestation modulaire « Enseignement basé sur un scénario selon les principes de fide », les conditions suivantes doivent être remplies :

- participation active et présence aux journées de formation (min. 80%).
- élaboration de toutes les tâches.
- travail autonome consistant en une réflexion écrite se basant sur la présentation et l'analyse d'une situation de cours vécue personnellement, enrichissante ou difficile, en lien avec la migration et/ou l'interculturalité.

L'évaluation est effectuée par la responsable du module et débouche sur la mention « acquis » ou « non acquis ». Elle porte l'appréciation « acquis » si tous les critères sont remplis au moins dans les parties essentielles.

6.1 Modalités d'organisation

Durée

3 journées de formation, soit 18 heures + un travail autonome d'environ 40 heures

Horaires

Matin : 08h30 – 12h00 (y compris la pause)

Après-midi : 13h30 – 16h45 (y compris la pause)

Calendrier

23.04.2021 – 07.05.2021 – 21.05.2021

Lieu

Locaux du CIP à Tramelan ou en distanciel via l'application Zoom

Nombre de participants

Afin de préserver la dynamique de groupe nécessaire à la gestion des conflits, ces ateliers sont limités à 14 participants.

7. Module DES – Didactique des langues étrangères et secondes

7.1 Compétence opérationnelle

Encourager l'acquisition de la langue étrangère/seconde en tenant compte des besoins du public cible, de ses ressources et des attentes vis-à-vis de son emploi de la langue.

7.2 Compétences liées

- Soutenir l'emploi de la langue comme moyen d'action.
- Prendre en considération, dans les cours de langues, les caractéristiques principales de l'acquisition de la langue étrangère/seconde.
- Utiliser de manière ciblée des moyens et des méthodes didactiques pour l'acquisition d'habiletés langagières.
- Mettre en œuvre des activités basilières dans les cours de langues étrangères/secondes avec une approche différenciée et individualisée.
- Favoriser l'autonomie des apprenants dans l'acquisition de la langue.

- Réfléchir sur la langue cible et sur sa propre expérience d'apprentissage dans une autre langue, et en tirer des conséquences pour son activité de formateur/formatrice.

7.3 Contenu

Les contenus mentionnés ci-dessous sont considérés comme lignes directrices. L'accent sera mis sur certains éléments et complétés ponctuellement au regard de la pratique et du retour d'expérience.

- Didactique/méthodologie de l'acquisition de la langue étrangère/seconde dans une
- approche actionnelle et orientée participants.
- Utilisation de ressources didactiques.
- Principales caractéristiques de l'acquisition d'une langue seconde chez l'adulte.
- Stratégies et techniques pour développer l'autonomie de l'apprenant.
- Biographie de l'apprentissage des langues.

7.4 Attestation modulaire

Pour l'obtention de l'attestation modulaire « Enseignement basé sur un scénario selon les principes de fide », les conditions suivantes doivent être remplies :

- participation active et présence aux journées de formation (min. 80%).
- élaboration de toutes les tâches.
- Les compétences sont démontrées en rédigeant un document établissant le recours à l'utilisation de l'approche actionnelle dans le cadre de son activité de formateur, formatrice dans le domaine du français langue étrangère.

L'évaluation est effectuée par la responsable du module et débouche sur la mention « acquis » ou « non acquis ». Elle porte l'appréciation « acquis » si tous les critères sont remplis au moins dans les parties essentielles.

7.5 Modalités d'organisation

Durée

3 journées de formation, soit 18 heures + un travail autonome d'environ 40 heures

Horaires

Matin : 08h30 – 12h00 (y compris la pause)

Après-midi : 13h30 – 16h45 (y compris la pause)

Calendrier

08.06.2021 – 22.06.2021 – 02.07.2021

Lieu

Locaux du CIP à Tramelan ou en distanciel via l'application Zoom

Nombre de participants

Afin de préserver la dynamique de groupe nécessaire à la gestion des conflits, ces ateliers sont limités à 14 participants.

Tramelan, le 11 janvier 2021